

QU'EST-CE QU'UNE BANDE RIVERAINE ?

La bande riveraine (rive) est la bande de terrain qui borde un plan d'eau, mesurée horizontalement à partir de la ligne des hautes eaux d'un lac, d'un cours d'eau ou d'un milieu humide. Cette bande est fixée à 15 m. Pour être efficace, elle doit être composée d'arbres, d'arbustes et d'herbes indigènes.

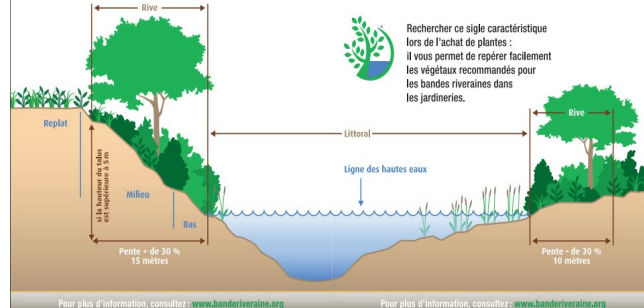
RÔLE DE LA BANDE RIVERAINE :

Une bande riveraine en santé remplit plusieurs fonctions essentielles au maintien de l'intégrité du milieu. Elle agit en tant que:

- ⇒ Filtre contre la pollution
- ⇒ Régulateur du niveau d'eau
- ⇒ Rempart contre l'érosion
- ⇒ Écran solaire
- ⇒ Habitat faunique et floristique

À titre de riverain, vous avez un rôle primordial à jouer pour la protection de votre bande riveraine et de votre plan d'eau.

Limitez les interventions et laissez libre cours à la nature ou donnez-lui un coup de pouce en plantant des végétaux indigènes. Ils sont adaptés à notre climat



https://www.google.com/search?biw=1920&bih=963&tbm=isch&sa=1&ei=mw8NXeWXA6axggfllbWIDA&q=bande+riveraine&oq=bande+riveraine&gs_l

UNE ZONE TAMPON POUR PROTÉGER LA BANDE RIVERAINE

Les arbustes et les arbres servent :

- Implanter une barrière vivante qui délimite la bande riveraine ;
- Contribuer à la stabilisation des berges avec leur système racinaire ;
- Créer de nouveaux habitats et contribuer à la biodiversité ;
- Maintenir, entre le champ et le cours d'eau, une zone de transition qui peut retenir les pesticides, les éléments nutritifs et pathogène ;
- Conserver l'eau plus fraîche et de meilleure qualité grâce à l'ombre ;
- Embellir le paysage et maintenir les usages récréatifs du cours d'eau ;

Ser vice de l'ur banisme



88, chemin Masson
 Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson
 (Québec) JOT 1 LO
 Tél.: 450 228-2543
 Sans frais : 1 855 228-2545
 sec-urb@lacmasson.com

www.lacmasson.com



Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson

BANDE RIVERAINE

LISTE DES ARBUSTES ET ARBRES RECOMMANDÉS POUR LA STABILISATION DES RIVES



Arbres recommandés

SOL HUMIDE :

- Cèdre blanc



- Érable argenté



- Érable rouge



- Frêne rouge



- Mélèze laricin



SOL SEC :

- Épinette blanche



- Tilleul d'Amérique



Arbustes recommandés

SOL HUMIDE :

- Myrique baumier



- Aronia noir



- Spirée tomenteuse



- Spirée à feuilles larges

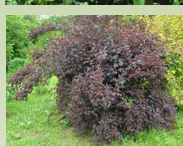


SOL SEC :

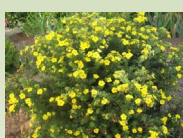
- Parthénocisse à cinq folioles



- Physocarpe nain



- Potentille frutescente



- Rosier interne



- Sheoherdie du Canada



MÉLANGES DE GRAINES DE PLANTES HERBACÉES POUR LA STABILISATION DES RIVES

Terrain sec :

- Pâturin du Canada.....25%
- Fétuque rouge traçante.....20%
- Phléole des prés (Mil).....20%
- Agropyre de Sibérie.....15%
- Trèfle blanc.....10%
- Mélilot blanc.....10%
- Fétuque rouge traçante.....50%
- Pâturin des prés.....20%
- Ivraie vivace (ray-grass).....20%
- Agrostide commune (blanche).....10%

Terrain humide :

- Pâturin du Canada.....25%
- Fétuque rouge traçante.....20%
- Phléole des prés (Mil).....20%
- Phalaris roseau.....10%
- Trèfle blanc.....10%
- Mélilot blanc.....10%
- Pâturin commun.....60%
- Agrostide commune (blanche).....20%
- Agrostide rampante.....20%